



Panorama

Périgueux

[www.perigueux.fr](http://www.perigueux.fr)

N° 247 JUILLET 2017

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

### **ELECTIONS DES GRANDS ELECTEURS DE LA COMMUNE**

Le Conseil désigne par vote à bulletin secret ses délégués à l'élection des sénateurs.

Les grands électeurs ainsi désignés auront à élire le 24 septembre prochain les sénateurs qui représenteront la Loire. Ont été élus à l'unanimité :

Titulaires :

Michel ROBIN, Cécile AULAGNIER, Paul LEYDIER

Suppléants :

Nathalie Bonnefoy, Albert BACQUART, Monique MONTET

### **TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES 2017/2018**

Montant de la participation des familles aux TAP 2017/2018

Le Conseil décide de reconduire le tarif des TAP pour l'année scolaire prochaine.

Cette participation des familles sera donc, comme l'an passé, de 20,00 € par enfant et pour l'année.

Convention de mise à disposition avec l'Association Familles Rurales

Comme l'an passé, la commune va signer une convention avec l'Association Familles Rurales de ST MARCELLIN pour la mise à disposition de salariés auprès de la commune pour l'animation de la pause méridienne et les activités des TAP.

Convention de mise à disposition avec la commune de CHAMBLES

De même une convention de mise à disposition d'un agent de la commune auprès de la commune de CHAMBLES sera reconduite pour l'année 2017/2018.

Convention de prestation de service avec des intervenants extérieurs

Afin d'assurer les animations des TAP tout au long de l'année scolaire, la commune doit faire appel à des prestataires extérieurs qualifiés. Une convention sera signée avec chacun pour les services prévus.

### **REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE ENTRE PERIGNEUX ET LES COMMUNES DE RESIDENCE**

Le Conseil valide à l'unanimité le coût de fonctionnement de l'école publique qui sera facturé aux communes de résidence des élèves extérieurs à la commune.

Ce montant, calculé par rapport au nombre d'enfants scolarisés et des frais de fonctionnement liés à l'école, s'élève pour cette année à 590,50 €.

Cette somme, par élève, sera demandée aux autres communes par la signature d'une convention avec chacune d'entre elle.

### **REPARTITION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES TAP ENTRE PERIGNEUX ET LES COMMUNES DE RESIDENCE**

Dans le même principe une convention sera signée avec les communes de résidence pour la participation de celles-ci aux frais de fonctionnement des TAP.

Le reste à charge par élève s'élève à 80 €.

### **SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ECOLE DE MUSIQUE CRESCEN'DO**

Le Conseil décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 210,00 € à l'association musicale Crescen'do de ST BONNET LE CHATEAU qui accueille, cette année, un nombre plus important d'élèves de PERIGNEUX.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE SIG DE LOIRE-FOREZ

Dans le cadre de l'important travail en cours pour l'adressage de toutes les habitations et de la dénomination de toutes les voies de la commune, le Conseil décide de signer une convention avec Loire Forez pour la mise à disposition du Service d'Information Géographique (SIG).

Ce travail de saisie et de mise en forme informatique pour diffusion aux différents partenaires (La Poste, Le SDIS, le déploiement de la fibre, les transports en général, etc..) sera facturé 1,50 € par adresse à la commune par ce service après signature de la convention.

### MUTUALISATION DE LA POLICE MUNICIPALE

La réorganisation du service de la police municipale de ST MARCELLIN EN FOREZ, avec laquelle nous partageons l'emploi d'un policier, va permettre de mutualiser cette police dans la totalité de ses membres. Ainsi les trois policiers pourront indifféremment intervenir sur notre territoire en fonction de leur disponibilité.

Pour mémoire :

Mr Frédéric VILLEMAGNE : Brigadier chef principal responsable du service

Mr Grégory BEAL : Brigadier chef Principal

Mme Hélène CHANSON : Gardien brigadier

### PROJET LOCAL ASSOCIATIF ACCA

Pour répondre à la demande de l'ACCA de PERIGNEUX, plusieurs possibilités ont été étudiées tant entre la commune et l'association qu'avec les services juridiques de Loire-Forez et les règles notariales pour l'adaptation du projet aux contraintes du PLU. Il s'avère que la disposition la plus facile à mettre en place, la plus simple pour l'avenir, la plus aisée pour la gestion du futur bâtiment et la moins contraignante pour les deux parties est l'échange foncier.

Il est donc décidé de réaliser cet échange entre les parties. La commune récupérant le local actuel de l'ACCA rue d'Enfer (frappé d'alignement au PLU) en échange de la cession d'une partie de la parcelle en dessous des tennis (surface limitée aux

### EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION

Deux extensions du réseau électrique Basse Tension et les devis proposés sont validés par le Conseil afin de permettre la réalisation de constructions et l'obtention de permis de construire ou d'aménager.

Le premier au Rougerat pour une participation de la commune de 1 737,00 € HT.

Le deuxième au lieu-dit Font Morte à Marieux pour une participation de la commune de 3 700,32€ HT.

### ABRIBUS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CENTRE BOURG

La compétence transport étant dévolue maintenant à la Communauté d'Agglomération LOIRE FOREZ, le contrat de location et d'entretien des abribus du Conseil Départemental a été dénoncé par ce dernier.

Sur notre commune un seul, celui devant la mairie, était concerné par cette location. La C.A.L.F. a décidé de suppléer ce dispositif et, après négociation avec le loueur, propose à la commune de racheter conjointement cet abribus. La participation de la commune pour ce rachat est proposée à 50 % du prix négocié soit 500,00 €. Le Conseil valide cette proposition de rachat.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

### CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Sur proposition de la commission Affaires Sociales, et après accord du Conseil d'Ecole, le Conseil Municipal décide de lancer lors de la rentrée scolaire prochaine la constitution d'un Conseil Municipal d'Enfants.

Cette mise en place a pour objectif de compléter l'offre éducative, de favoriser la participation citoyenne et l'apprentissage de la démocratie dès le plus jeune âge.

### Au revoir Mme BERTHET

Issue d'une grande et nombreuse famille de notre commune, elle est toujours restée au village. Les anciens Pérignois l'ont connue boulangère, aux côtés de son mari Le Dudu, comme on le surnommait, le sourire comme greffé sur son visage tout au long des tournées et au comptoir du magasin jusqu'au début des années 80.

Ensuite, restée seule, elle a intégré le Conseil Municipal en 1983, pour donner du temps aux autres. Sa discrétion, sa disponibilité, ses avis réfléchis et emplis de bon sens ont été une aubaine pour Périgneux durant ses 4 mandats d'adjointe au maire. Pour ses collègues des différents Conseil Municipaux elle était la référence du village, la sagesse des aînés, la disponibilité personnifiée et un exemple de l'engagement efficace et du dévouement.

S'il ne faut retenir que deux mots pour parler d'Elle : Sourire et Discrétion.

Merci.

## LES INFOS... LES INFOS... LES INFOS

### ASSISTANTE SOCIALE

Catherine MONDON  
Département de la Loire  
« Espass Forez Sud »  
5 rue d'Outre l'Eau  
42680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ  
04.77.52.86.84  
Permanence le mardi matin de 9h00 à 12h00

MAISON LOIRE AUTONOMIE  
Personnes âgées / Personnes  
handicapées  
04.77.49.91.91

### OFFRES D'EMPLOI LOIRE FOREZ

La Communauté d'Agglomération Loire Forez transmet ses offres d'emploi à la mairie. Elles sont consultables à l'accueil.

### L'ASSOCIATION ADMR DE USSON EN FOREZ

La Micro crèche LOU PITYOTOU située à PERIGNEUX recherche un agent d'entretien structure petite enfance à compter du 28 août 2017.

Offre d'emploi à disposition en mairie .

## LES INFOS... LES INFOS... LES INFOS

### VOTRE ASSOCIATION EN LIGNE

Un nouveau trésorier ? Une nouvelle adresse ? L'objet de l'association qui s'élargit ? La fin de l'aventure ? Désormais les démarches de modification et de dissolution peuvent se faire sur internet. Tout comme les démarches de création, accessibles en ligne depuis 2012.

compteasso.service-public.fr

### SECURITE

Suite à la réunion publique organisée en mairie le 19 mai 2017 avec la gendarmerie dans le cadre de l'opération « Voisins vigilants » les conseils suivants ont été préconisés par les gendarmes :

#### 1/ **Concernant les véhicules**

> - Toujours fermer son véhicule à clef, même lorsque celui-ci est stationné dans la cour de son habitation

> - Ne pas laisser d'objets de valeur visibles dans son véhicule même fermé (portefeuille, téléphone, ordinateur)

> - Ne pas laisser les clefs de son véhicule dans l'habitacle lorsque l'on ne se trouve pas à l'intérieur.

#### > 2/ **Concernant les cambriolages**

> - Aviser la gendarmerie et ses voisins lors de son départ en vacances afin d'accroître la vigilance

> - Ne pas laisser les objets de valeurs tels que de l'argent liquide ou des bijoux dans les pièces comme les chambres ou la salle de bains (pièces dans lesquelles les malfaiteurs opèrent en priorité).

> - n'informez pas des inconnus de votre absence (exemple : un artisan, etc... venu faire des travaux chez vous et que vous ne connaissez pas)

> - Sur les réseaux sociaux ne claironnez pas que vous partez en vacances : certains malfaiteurs scrutent assidument le web à la recherche d'occupants en vacances. **En cas d'urgence, composez le 17 ou le 112.**

La poursuite de la mise en place de ce dispositif se fera à l'automne avec les forces de l'ordre.

### LOGEMENTS A LOUER

Le Département Solidarité Insertion Habitat nous informe que trois logements situés rue de la Forge à PERIGNEUX sont disponibles en location. Pour tout renseignement contacter Camille FANGET au 04.77.43.08.88

### APPEL AU BENEVOLAT

L'association familles rurales de ST MARCELLIN EN FOREZ est à la recherche de parents bénévoles pour une aide ponctuelle (covoiturage) lors de ses manifestations ou pour l'organisation des activités proposées.

L'AFR est très active sur la commune puisqu'elle propose entre autre, depuis de nombreuses années, l'accueil des enfants au Centre de loisirs de la Ruche à Chatelus. De nombreux enfants de PERIGNEUX y participent pendant les vacances scolaires. L'AFR propose depuis cette année les mercredis loisirs à ST MARCELLIN durant l'après-midi.

Vous pouvez joindre la présidente Florence GAVARD au 06.74.76.69.64

## LES INFOS... LES INFOS... LES INFOS

### RAPPEL ASSOCIATIONS

Merci de bien vouloir nous transmettre des photos du bureau ou des personnes en charge des activités pour enrichir le PANORAMA de fin d'année.

### PERSONNEL COMMUNAL

Mme Dominique GUICHARD après 33 ans au service de la commune de PERIGNEUX part pour de nouvelles aventures : nous lui souhaitons une retraite bien méritée.

### ESPACE INFORMATIQUE

La commune de PERIGNEUX a aménagé pour les besoins de l'école des carrières un espace informatique composé de tables de travail pour accueillir 5 postes en réseau.

Celui-ci est situé au sein de la bibliothèque de l'école.

**FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE le lundi 14 août 2017.**

### MUTUELLE

Votre commune se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat

**PROCHAINE PERMANENCE EN MAIRIE LE VENDREDI 25/09/2017  
DE 14H00 A 17H00 SALLE SOUS ECOLE  
POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS APPELEZ LE 06.01.25.04.93  
OU PAR MAIL [c.mondon@groupesofarco.com](mailto:c.mondon@groupesofarco.com)**

### RYTHMES SCOLAIRES 2017

Le nouveau gouvernement laisse le choix aux communes en concertation avec l'école et les parents d'élèves de l'organisation des rythmes scolaires et ceci dès la rentrée 2017.

Il n'était pas opportun de mener cette nouvelle organisation dans la précipitation. C'est pourquoi pour la rentrée 2017, l'organisation du temps scolaire à l'école des carrières est identique à celle de l'année scolaire qui s'achève :

lundi, mardi, vendredi : 8H30 -12H00 / 14H00-16H30  
mercredi et jeudi : 8H30 -11H30

Les temps périscolaires proposés aux familles par la municipalité de PERIGNEUX sont reconduits le jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.

A la demande des parents une garderie sera organisée le mercredi de 11h30 à 12h30.

Dès octobre 2017, la commune, l'école et les délégués de parents se réuniront pour choisir l'organisation du rythme scolaire pour la rentrée 2018

## LES INFOS... LES INFOS... LES INFOS

### NOUVELLES ACTIVITES A PERIGNEUX

**AUTO RESTAURATION VINTAGE** Tôlerie/Peinture/Lustrage  
François SERNESI 81 rue d'Enfer 42380 PERIGNEUX Tél. 06.74.51.06.71  
[autorestaurationsernesi@orange.fr](mailto:autorestaurationsernesi@orange.fr)

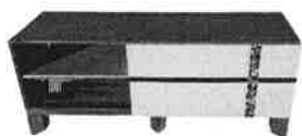
### LA FABRIQUE A REINVENTER



*Mobiliers et objets de décoration  
Lieu-dit Dieles, 42380 Périgueux  
Particuliers et Professionnels  
davy.marinier@gmail.com  
06 65 60 82 78*

*Produits éco-conçus  
Matériaux neufs et  
issus du recyclage*

*Sur-mesure  
Petites séries  
Pièces uniques*



*Je récupère les palettes, même usées, alors n'hésitez pas à me contacter.*



## LES ECHOS... LES ECHOS... LES ECHOS

Le **COMITE D'ANIMATION de PERIGNEUX** rappelle que la **FANANDRETTE** aura lieu le 17/09/2017.

### SENTIERS DE PERIGNEUX

Le livret détaillé des sentiers balisés pédestres et V.T.T de PERIGNEUX a pris un peu de retard, il sera disponible à la vente dès l'automne.

### GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE PERIGNEUX

Si vous le désirez après les vacances, vous pourrez vous maintenir en forme en participant au cours de gymnastique douce. Nous vous attendons toutes et tous pour la reprise des cours le mardi 12 septembre 2017 de 10h30 à 11h30 salle de l'ERA.

Vous ne connaissez pas, vous êtes tentés, vous pouvez assister ou participer à un cours pour essayer si vous le désirez.

Pour tout renseignement, contacter Madame la Présidente Jeanine MICHALON au 04 77 37 83 20.

### ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG PERIGNEUX-LURIECQ

La prochaine collecte de sang aura lieu le vendredi 18 Août 2017, de 16h00 à 19h00, à la salle des fêtes de LURIECQ.

Notez la date ! Les besoins sont importants, venez nombreux !

Merci pour votre participation.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Max Charles ANDRE, le Bourg, né le 20 avril 2017  
Margot Jeanne Anna MILLE, Biaud, née le 14 mai 2017  
Elise RATAJCZAK, Trémolin, née le 15 mai 2017  
Matis MOGIER, le Bourg, né le 19 mai 2017  
Jade Colette Laurence ROCHER, le Bourg, née le 30 mai 2017  
Sophie MICHALON, le Bourg, née le 17 juin 2017  
Léana GANDIN, Fétilleux, née le 23 juin 2017



**Toutes nos sincères félicitations aux heureux parents**

### MARIAGES

Pierre AVOND et Myriam GIRARD, Dicles, le 29 avril 2017  
Cyril DUPRE et Gilliane MONTET, Pesse, le 13 mai 2017  
Michel PERON et Corinne CHAPUIS, la Gare, le 20 mai 2017  
Cédric BERNON et Séverine NIQUET, Béalet, le 24 juin 2017  
Julien DAURELLE et Marie PERRIN, le Bourg, le 1er juillet 2017



**Tous nos vœux de bonheur aux heureux époux**

### NECROLOGIE

Antoine COSTE, la Fulie, décédé le 30/03/2017 à l'âge de 84 ans  
Antoine BUFFERNE, le Bourg (MONTBRISON), décédé le 21/04/2017, à l'âge de 93 ans  
Antonia DUBESSET, veuve Claudius BERTHET, le Bourg, décédée le 01/05/2017 à l'âge de 91 ans  
Marie Antoinette BERTRAND, veuve Marcel SESSIECQ, le Bourg, décédée le 26/05/2017 à l'âge de 95 ans  
José PEYRARD, Marieux, décédé le 25/06/2017 à l'âge de 58 ans  
Jean-Baptiste MEYNARD, le Bourg, décédé le 27/06/2017 à l'âge de 75 ans



**La Municipalité adresse ses sincères condoléances aux familles**

### Heures d'ouverture

Mairie et  
Agence postale\*

- Lundi 14 h à 18 h
- Mardi 8 h à 12 h
- Jeudi 8 h à 12 h
- Vendredi 8 h à 12 h
- Samedi 8h30 à 12h

\*le guichet ferme quinze minutes  
avant la Mairie



LOIRE  
Agglomération  
FOREZ

## MAIRIE

150 route de St Marcellin  
42380 PERIGNEUX  
Tél. 04 77 30 72 55  
Fax 04 77 30 75 57  
Email : [mairie@perigneux.com](mailto:mairie@perigneux.com)  
[www.perigneux.fr](http://www.perigneux.fr)



# FOOTBALL LOCAL

## DEUX NOMS : Football Club Périgueux

pour les joueurs séniors (nés avant 1998)

**Espoirs Foot** pour les jeunes de 5 à 18 ans en association avec St Maurice. Chaque joueur prend sa licence dans le club de son choix (Périgueux ou St Maurice) pour avoir accès aux entraînements et aux matchs.

FOOTBALL CLUB PERIGNEUX		ESPOIRS FOOT PERIGNEUX SAINT MAURICE										catégorie
Seniors	loisirs	U6 -7 ans	U 8 -9 ans	U10 -11 ans	U12 - 13 ans	U14 - 15 ans	U16 -17 -18 ans	U19 - 20				Nés en
1997 et avant		2012-11	2010-09	2008-07	2006-05	2004-03	2002-01-00	1999-98				Jour de match
Dimanche après midi	samedi après midi	samedi après midi	Samedi matin	Samedi matin	Samedi après midi	Dimanche matin	Dimanche matin	Pas d'équipe				
Août septembre octobre 2017		Mercredi après midi 16h	Mercredi après midi 16h	Mardi 18h-19h30	Mercredi vendredi 18h15 - 19h45	Mercredi 18-19h30	Lundi 18h30 - 20h	2017-18				Jour(s) entraînement
Mardi 1 <sup>er</sup> août 2017 à 19h30		Mer 6 sept St Maurice	Mer 6 sept St Maurice	Mar 5 sept St Maurice	Mer 30 août Périgueux	Mer23 août St Maurice	Lun 14 août Périgueux	Peuvent jouer en seniors				Reprise le
11	11	4	5	8	8	11	11	11				Nbre joueurs sur le terrain

A noter : les entraînements « jeunes » ont lieu la moitié de l'année à St Maurice, l'autre moitié à Périgueux. Pour la saison qui débute en septembre 2017, le club recherche des bonnes volontés afin de faciliter la tâche de chacun.

Ce peut être des coups de main ponctuels à la portée de tous (service à la buvette, traçage des terrains, rangement du matériel ...) ou nécessitant quelques connaissances sportives (aide à l'accompagnement ou à l'entraînement des équipes jeunes ou seniors, juges de touche...)

FCP séniors, se faire connaître au président Gilles MANET : 06 89 86 22 70 ou secrétaire M- Hélène REYNAUD 06 68 09 04 56

ESPOIRS FOOT PERIGNEUX -ST MAURICE : René FAURE 06 76 34 16 91

Vous pouvez consulter les infos du club FCP sur le site internet de la commune de Périgueux (onglet associations puis football club) ou <http://fcperigueux.footeo.com>.

## CLASSES EN 7

Comme chaque année, aura lieu le repas des classes. Vous pouvez d'ores et déjà réserver la date du samedi 25 novembre à midi.

Un moment festif partagé tous ensemble autour d'un verre, d'un bon repas et d'une sono pour se déhancher sur la piste de danse !

Le prix du repas est de 40 €/adulte et 10 €/enfant.

Renseignements auprès des personnes suivantes ou à l'adresse mail :

[perigneux@gmail.com](mailto:perigneux@gmail.com)

Nés en 2017-2007 et 1937 :	Marie FRANÇON	06.50.71.45.40
	Carine GIRAUDON	06.64.82.12.56
Nés en 1987 :	Anne-Sophie BACQUART	06.71.94.84.22
Nés en 1977 :	Séverine DELEAGE	06.22.72.00.16
Nés en 1967 :	Gilles ROUX	06.18.21.55.51
Nés en 1957 :	Albert BACQUART	06.72.27.89.69
Nés en 1947 :	Ginette BOURGIER	04.77.21.62.80
	Bernard FRESSONNET	04.77.30.70.13
Nés en 1937 et 1927 :	Monique DUPUY	04.77.30.72.42

Date limite de réservation le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017 accompagnée du règlement à l'ordre de « Association des classes de PERIGNEUX ».

Venez nombreux !

---

### COUPON REPONSE

Nom :

Prénom :

Tél. :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

**A déposer dans la boîte de la mairie « pour classes en 7 » accompagné du règlement.**

# Inter hameaux

Dimanche 30 juillet 2017

14h30-18h00



Rappel des constitutions d'équipes:

Equipe de 12 personnes maximum. Cette équipe sera constituée de : un capitaine, 4 enfants de 7 à 14 ans, 8 adultes dont 2 de plus de 50 ans. Le capitaine devra prendre contact au plus vite avec l'organisation, afin d'inscrire son équipe.



4 équipes sont pour l'instant inscrites : La gare, Nus, Le Bourg et Fressonnet  
Il faut 10 équipes pour rendre cette manifestation plus vivante.

NOUVEAU!

**Une entente entre hameaux est possible.**



**Besoin de matériel: Avis à la population recherche**

- 2 bâches ensilage  
20m \* 15m minimum
- 10 sacs postaux ou patates
- 4 tonneaux de 200l (plastique)

Contact : Marc BONHOMME

06/52/06/82/12

# PERIGNEUX

## FETE PATRONALE

**Samedi 29 JUILLET 2017**

**14 h 30 CONCOURS DE PÉTANQUE**

(sur le site de l' ERA)

buvette

**19 H repas salle de l' ERA**

Moules frites, fromage fruits : prix 8 euros

(Réservation avec règlement par chèque à l'ordre du comité d'animation au plus tard le 20 juillet auprès de Gérard DUBESSET – Marieux - au 04 77 30 78 65)

**22h00 Bal populaire**

(cour de l'école)

**Dimanche 30 juillet 2017**

**11h00 apéritif concert** avec l'union musicale

(cour de l'école)



**14h30 Rencontre inter-hameaux**

(site de l'ERA)

buvette

**18h30 Soupe choux** par l' ACCA

Attractions  
foraines tout  
le week-end

**Feux d'artifice** offert par la Municipalité

(dès la tombée de la nuit)